



ETE 2021

TOUR DU QUEYRAS EN HOTEL

**Randonnée itinérante accompagnée
hébergement confort en chambre de 2
6 jours, 5 nuits, 5 jours de randonnée**

Longtemps réservé aux adeptes des gîtes d'étape et des refuges, le tour du Queyras se décline aujourd'hui dans une version plus douce et plus confortable, en hôtels 2** et 3*** ou en chambre d'hôtes.

Tout en parcourant les vallées du massif, en visitant les villages authentiques et en savourant des panoramas magnifiques, vous bénéficierez de chambres privatives afin de mieux récupérer des efforts de la journée avec pour la plupart des hébergements la possibilité d'accéder à l'espace bien-être ! Le transfert de vos bagages facilitera votre randonnée !

Nos points forts...

- Le confort des chambres d'hôtel et l'accès à un espace bien-être dans la majorité des hôtels !
- De nombreux lacs tout au long du parcours avec un bel aperçu des différents paysages du Queyras
- Un encadrement par un accompagnateur en montagne du pays

PROGRAMME

Jour 1 :

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 à la gare de Montdauphin-Guillestre.

Rencontre avec votre accompagnateur, présentation du séjour et départ pour l'étape (voir la rubrique « accueil »).

Ceillac (1 650 m) : lac Sainte-Anne et lac Miroir

Cette première journée est l'occasion de découvrir la merveilleuse vallée de Ceillac, son ciel, ses lacs et sa splendide cascade. Le mélézin est bien présent, mais très vite nous prenons de l'altitude pour arriver au premier lac du jour : lac Sainte-Anne. Au pied du plus haut sommet du Queyras, le pic de la Font-Sainte (3 385 m), ce lac turquoise est un lieu de pèlerinage pour tous les habitants de la vallée. Après une petite bosse donnant la vue sur le Mont-Blanc, nous rejoignons un autre lac, le lac Miroir, idéal pour un pique-nique et une sieste dans l'herbe ! Deux lacs, deux ambiances : l'un est au cœur des pierres d'où il trouve sa couleur, l'autre, est au cœur des alpages et porte son nom grâce au reflet du paysage qu'il renvoie. Retour dans la vallée en fin de journée.

Dénivelée : + 530 m, - 795 m Temps de marche : 5 h 00

Jour 2 :

De Ceillac (1 650 m) à Molines (1 750 m)

Après une petite déambulation pour voir les curiosités du village, nous prenons le chemin en direction des hameaux de Ceillac. Nous laissons ensuite la vallée du Cristillan pour rejoindre le col Fromage (2 300 m). Ce passage permet de rejoindre le « Queyras historique » en douceur. La présence du gypse nous rappelle qu'il y a bien longtemps une mer peu profonde était présente à cet endroit. L'alpage qui nous permet de rejoindre la vallée de Molines, doux et riche en fleur, ne nous laisse aucun doute sur la qualité du lait et du fromage produit ici !

Dénivelée : + 860 m, - 760 m Temps de marche : 6 h 30

Jour 3 :

De Molines (1 750 m) à Saint-Véran (2 040 m)

Après avoir quitté les derniers champs menant aux alpages, nous rejoignons l'une des plus belles forêts de pins cembro et de mélèzes du Queyras, nous y rencontrerons certainement le « nucifraga caryocatactes » qui anime ces forêts... (mais votre accompagnateur vous racontera !) Nous gagnons ensuite la croix de Curlet, puis un cheminement facile sur la crête de Lameron nous permet de bénéficier d'un beau panorama sur Saint-Véran et sur les cimes frontalières avec l'Italie. En option pour les plus sportifs, ascension possible du pic de Cascavelier.

Nous terminons notre balade par une visite guidée de la commune la plus haute d'Europe : habitat typique, cadrans solaires, fontaines en bois... Images de la vie traditionnelle du village.

Dénivelée : + 850 m, - 650 m (+ 100 m pour le pic) Temps de marche : 5 h 50

Jour 4 :

De Saint-Véran (2 040 m) : Le Cirque de la Blanche et le Pic de Caramantran (3 025 m)

Un petit transfert nous conduit aux vestiges de la mine de cuivre (2 300 m). Après l'ascension vers les lacs Blanchets, nous empruntons une crête facile pour atteindre un beau sommet à plus de 3 000 m. Cette randonnée est un véritable spectacle ! Sommets de l'arc alpin, chapelet de lacs, face gigantesque du Mont-Viso, vue sur l'Italie... Retour tranquille vers la chapelle de Clausis pour retrouver la navette et le charme de Saint-Véran. Nuit à Saint-Véran.

Dénivelée : + 650 m, - 650 m Temps de marche : 5 h 30

Jour 5 :**De Saint-Véran à Abriès (1 550 m)**

Après un transfert au col Agnel, une petite heure de marche suffit pour atteindre le col de l'Eychassier (2 917 m). Ensuite votre accompagnateur vous conduit sur le chemin des crêtes, où la vue sur les 4 000 de la chaîne alpine est exceptionnelle : Mont-Rose, Cervin, Grand Paradis, Mont-Blanc... La descente est superbe avec la découverte de nombreux lacs et des différents étages de la montagne : névés persistants, alpages fleuris, mélézin puis anciennes terrasses de cultures et prairies de la vallée. Court transfert (4 km) en fin de randonnée pour rejoindre Abriès.

Dénivelée : + 350 m, - 1 200 m

Temps de marche : 5 h 30

Jour 6

Fin du séjour après le petit-déjeuner à l'hôtel et le départ pour la gare avec la navette locale.

Avertissement

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement où pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil par votre accompagnateur le lundi matin à 8 h 30 à la gare SNCF de Montdauphin-Guillestre.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, vous disposerez d'un numéro d'urgence sur votre convocation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train.

ACCÈS :

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Informations et horaires : www.oui.sncf

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.
- Train de jour : TGV ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
- Arrivée à la gare italienne d'Oulx (ligne Paris-Turin)
 - > À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif 2020) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au **0809.400.013** ou sur zou.maregionsud.fr. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre.
 - > Si vous arrivez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de moins 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

Si vous arrivez la veille :

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement autour de Guillestre en fonction des disponibilités. Pendant la durée du séjour votre véhicule restera stationné à la Gare. Vous le retrouverez le dernier jour.

Accès en voiture

Attention, la gare de MONTDAUPHIN-GUILLESTRE se trouve sur la commune d'EYGLIERS GARE.

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

PARKING :

Pendant la durée du séjour votre véhicule restera stationné à la Gare. Vous le retrouverez le dernier jour.

DISPERSION

Fin du séjour le jour 6 (samedi) après le petit-déjeuner.

Retour à la gare

Retour à la gare avec une navette locale. Départ du Queyras vers 8h15 pour une arrivée en gare vers 9 h 30 (Horaires 2020 donnés à titre indicatif, sous réserve de changement pour l'été 2021).

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix en Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
- Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon.
 - > Transfert en bus régulier entre Briançon et Oulx (Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Tarif 2020 : 12€)
 - > Retour à Oulx : Si vous repartez le samedi, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Queyras depuis la gare. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de moins 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf)

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou passeport ;
- Carte vitale ;
- Contact de votre assurance voyage (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau 3 sur 5

Randonnée de 5 à 6 heures de marche en moyenne comportant une dénivellation moyenne de 600 à 800 m en montée et/ou descente ou itinéraire vallonné de 20 à 30 km.

Vous avez déjà effectué un séjour de niveau 2 chaussures sans difficulté ou vous randonnez en été sur plusieurs jours.

Il sera toujours possible en cas de défaillance de faire une étape avec le véhicule qui transfère les bagages et rejoindre le groupe le soir.

HEBERGEMENT

En chambre de 2 personnes.

En hôtels 2** et 3*** et chambre d'hôtes suivant les disponibilités

Accès à l'espace détente quand cela est possible.

Chambre *single* possible (avec supplément) en fonction des disponibilités au moment de la réservation.

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes.

La restauration servie dans les gîtes d'étape est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuits... Ces pique-niques sont réservés auprès des hébergements ou préparés par l'accompagnateur à l'aide des produits et commerces locaux.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus et navettes locales.

PORTAGE DES BAGAGES

Vos affaires personnelles sont transportées par taxi d'une étape à l'autre.

Ce bagage (un seul par personne) devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable (12 kg maximum).

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé, un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

La journée vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 6 participants

Groupe limité à 12 personnes

Si vous êtes un groupe constitué :

Pour une association, un comité d'entreprise, une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble à des dates autres que celles programmées, nous restons à votre disposition pour vous organiser cette randonnée en accord avec vos attentes (devis étudié en fonction du nombre de personnes). N'hésitez pas à nous contacter.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'État, spécialiste du Queyras.

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, organisation d'un secours ;
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe ;
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature ;
- Être disponible et à votre écoute.

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, les professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un tee-shirt à manches courtes en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir **des vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF© et 1 paire de gants légers pour se protéger du froid en altitude
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée

Le matériel indispensable :

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques

- **1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville** et imperméables, à semelle type Vibram Penser à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (chaussures basses déconseillées à partir des séjours de niveau 3 chaussures)
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- Des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire indice 4

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange
- 1 maillot de bain (selon les hébergements)
- **1 drap de sac (Obligatoire dans tous les hébergements hors hôtel)**

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

6 JOURS / 5 NUITS / 5 JOURS DE MARCHÉ

Du lundi matin au samedi matin

	DATE DÉPART		DATE DE FIN	TARIF
Du	07/06/2021	au	12/06/2021	835,00 €
Du	14/06/2021	au	19/06/2021	835,00 €
Du	21/06/2021	au	26/06/2021	835,00 €
Du	28/06/2021	au	03/07/2021	835,00 €
Du	05/07/2021	au	10/07/2021	835,00 €
Du	12/07/2021	au	17/07/2021	835,00 €
Du	19/07/2021	au	24/07/2021	835,00 €
Du	26/07/2021	au	31/07/2021	835,00 €
Du	02/08/2021	au	07/08/2021	835,00 €
Du	09/08/2021	au	14/08/2021	835,00 €
Du	16/08/2021	au	21/08/2021	835,00 €
Du	23/08/2021	au	28/08/2021	835,00 €
Du	30/08/2021	au	04/09/2021	835,00 €
Du	06/09/2021	au	11/09/2021	835,00 €
Du	13/09/2021	au	18/09/2021	835,00 €
Du	20/09/2021	au	25/09/2021	835,00 €

Supplément *single* en fonction des disponibilités : 150 €

Nuit supplémentaire :

Le RDV se fait impérativement en gare, nous vous conseillons de réserver dans un des établissements de Guillestre :

- Hôtel Lacours *** (50 m de la gare – 3 km du centre-ville– conseillé si arrivée en train) :
 - Contact : 04 92 45 03 08
- Le Catinat Fleuri ** (Centre-ville – 3 km de la gare – conseillé si arrivée en voiture) :
 - Contact : 04 92 45 07 62

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du lundi matin au samedi matin
- L'encadrement par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- Le transport des bagages
- Les transferts en minibus et navettes locales décrits au programme
- Les transferts A/R de la gare au Queyras

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances
- Les frais d'inscription

Code : PA03TQH

POUR EN SAVOIR PLUS

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

Blotti contre la frontière italienne, le Queyras est un pays d'exception : alpages, mélézins et hameaux composent des paysages harmonieux où vit une population attachée à sa terre d'altitude et à ses traditions. Depuis 1977, le Parc naturel régional sauvegarde cet héritage unique dans les Alpes françaises, préservant également une faune et une flore d'une grande richesse. Ce séjour est une découverte des alpages et de leurs nombreux chalets construits dans d'immenses étendues d'herbe fleurie autrefois très utilisés au temps des estives. Aujourd'hui, les troupeaux fréquentent encore ces alpages, brebis à Clapeyto, vaches à Furfande, et nous pouvons revivre ce temps passé car l'ambiance mais aussi les odeurs, les couleurs persistent et nous transportent dans cette histoire si particulière à la vallée d'Arvieux en Queyras. Ce séjour est unique par le choix des hébergements, ou vous pourrez partager avec Laurence et Fred, Laure, Nicole et bien d'autres l'histoire de ces chalets autour d'une bonne table avec des produits du terroir. Notre suggestion : pas de transfert de bagages car possibilité de laver vos affaires dans la machine à laver à l'hébergement.

LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

Qu'est-ce que c'est ?

La marque « valeurs parc naturel régional, est une marque au service du développement durable des territoires ». Cette marque vise à valoriser les ressources naturelles et culturelles spécifiques à un territoire. Elle a pour but de « démontrer un engagement d'un producteur ou d'un prestataire aux côtés d'un PNR ».

À l'initiative des parcs naturels régionaux, elle a pour objectif de valoriser les engagements des acteurs du territoire aux valeurs du développement durable :

Préservation de l'environnement, bien-être social des femmes et des hommes et de l'économie locale.

« La marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des référentiels spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable. Les bénéficiaires (entrepreneur individuel, société, coopérative, SICA ...) en accord avec les valeurs de la Marque, s'affichent comme des acteurs économiques responsables, engagés pour le développement de leur territoire. Ils intègrent un réseau régional et national dans une démarche de progrès.

Ils partagent des expériences et bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires. Les bénéficiaires peuvent apposer la marque sur les outils de communication : documentation, site Internet, emballages, point de vente, stands... et profitent d'un dispositif promotionnel régional et national pour leurs produits et services, au travers de la marque. »

De nombreux services et produits du territoire peuvent être marqués : produits agricoles, agroalimentaires et artisanaux (issus et transformés sur le territoire), et des services touristiques comme les hébergements, la restauration, les prestations d'accompagnement, les activités de loisirs, les sites de visite et de découverte et les séjours.

L'ESPRIT DU SÉJOUR

À l'aide de quelques courts transferts en minibus, nous vous proposons d'effectuer une véritable traversée qui permet de découvrir les principales vallées du Parc Naturel Régional. En bon connaisseur de son territoire, votre accompagnateur saura éviter le GR parfois trop parcouru pour vous emmener à la découverte de quelques sentiers oubliés qui font le charme de ce circuit. Sommets panoramiques, lacs de montagne, alpages, villages, faune et flore, rencontre avec les gens du pays, particularités architecturales, économiques et naturelles...

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants : représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne), état de conservation des fortifications et authenticité, environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter *Parc Naturel Régional du Queyras* aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, *L'Autre Versant*, aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines*, *Ceillac au fil du temps*, *Fort Queyras*, *Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées *Le Cadran Solaire*, ou du recueil de souvenirs *Les Pieds en Queyras* d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple *Les Hauts Pays* de Philippe Lamour, ou, pour la période actuelle, *Le Dernier Refuge* de Nicolas Crunchant.

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence